



## Appel à manifestation d'intérêt

### Évaluation du « Projet d'intégration économique et sociale des jeunes: Emploi pour le patrimoine d'Agadez (EPPA)»

T05-EUTF-SAH-NE-08-03

Projet financé par l'Union Européenne au Niger à travers le Fond Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique, dans le cadre du « Plan d'Actions à Impact Économique Rapide à Agadez (PAIERA) »

#### 1. CONTEXTE

Le CISP est une ONG de droit italien, créée en 1982 et officiellement établie en 1983, dont le siège social se situe à Rome. Le CISP est active au Niger depuis 2004 - dans un premier temps, par la mise en œuvre d'actions pour la réinsertion sociale et économique des migrants nigériens de retour. Depuis 2007, dans différentes régions du Niger, le CISP a développé un ensemble d'activités pour les jeunes et les femmes en situation de précarité économique et sociale, leur permettant de renforcer leurs capacités et le développement d'activité économique visant l'autosatisfaction des bénéficiaires. En parallèle, le CISP a développé grâce à ses partenariats locaux une dynamique de rassemblement et de positionnement des jeunes, de la société civile, des professionnels de la culture autour des questions de citoyenneté et d'engagement pour le développement du Niger.

Le projet intitulé « Projet d'intégration économique et sociale des jeunes : Emploi pour le patrimoine d'Agadez (EPPA) » a été mis en place par le contrat de subvention T05-EUTF-SAH-NE-08-03 conclu le 20 février 2017 entre la Délégation de l'Union Européenne en la République du Niger et l'ONG italienne Comitato Internazionale per lo Sviluppo di Popoli (CISP) pour un montant total de 2.725.000 Euros, le projet EPPA fait partie du « Plan d'Actions à Impact Économique Rapide à Agadez (PAIERA) » avec la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) comme maître d'ouvrage. La mise en œuvre opérationnelle du projet couvre une période de dix-huit (18) mois qui a commencé à courir du 21 février 2017 avec un avenant de cinq (5) mois, qui finalise le 20 janvier 2019, et qui fait un total de vingt-trois (23) mois.

#### 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES DU PROJET

L'action, intitulée « Projet d'intégration économique et sociale des jeunes : Emploi pour le patrimoine d'Agadez», - EPPA - s'intègre dans la réponse à l'ampleur sans précédent de la crise migratoire en Europe et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière, notamment pour lutter contre le phénomène de traite et proposer des alternatives directes et indirectes d'insertion professionnelle et sociale des jeunes filles et garçons liés à

1

l'immense héritage culturel et aux industries créatifs de la Région d'Agadez.

La cible principale de ce projet est de renforcer la stabilité régionale à travers une réponse aux défis d'emploi avec un programme d'impact immédiate. L'action s'intègre dans les 4 objectifs du FFUE suivants: i) établir des programmes économiques pour créer de l'emploi, avec un accent sur les jeunes et les femmes ainsi que sur la formation technique et professionnelle et la création de PME ; ii) améliorer la capacité de résilience des populations locales et l'accès aux services de base, avec un accent sur les plus vulnérables, les réfugiés et les déplacés ; iii) contribuer à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains et une gestion améliorée des frontières ; iv) construire une meilleure gouvernance, surtout en termes de prévention des conflits et d'amélioration de l'État de droit.

L'objectif général de l'Action est de contribuer à la consolidation de la stabilité à travers la création d'opportunités économiques et à l'intégration sociale des jeunes dans la Région d'Agadez.

L'objectif spécifique est à faciliter aux jeunes de la Région d'Agadez, en incluant les zones rurales, bénéficient d'opportunités de travail immédiat et accroissent leur intégration sociale et leur participation à la vie socio-économique et culturelle de leur Commune.

### **L'action est structurée en deux résultats principaux :**

**Résultat 1:** Création d'emploi immédiat liée à la conservation et valorisation de l'héritage culturel des communautés avec une valeur historique et culturelle (assainissement et réhabilitation de 100 maisons Vieille Ville d'Agadez) et aux développement des industries créatives locales à travers des actions d'impact rapide - Travail à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et d'un programme de formations professionnelles pour le renforcement des emplois long terme pour les jeunes de la Région d'Agadez.

**Résultat 2:** Renforcement de la cohésion sociale et de l'accès des jeunes aux opportunités d'emploi/travail à travers des initiatives d'épanouissement culturel, de valorisation du pluralisme multiculturel et de promotion de la participation active et inclusif des jeunes.

Cette action comporte deux volets principaux : le programme de création d'emploi immédiat et de promotion d'activités d'insertion professionnelle et la programmation d'épanouissement culturel et de médiation et de dialogue à travers la participation active et inclusive de la société civile.

### **3. OBJET DE L'APPEL**

Le CISP lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier à un prestataire spécialisé dans l'évaluation de projets dont le prestataire, après sélection, aura à réaliser l'évaluation est analyser les résultats du « Projet d'intégration économique et sociale des jeunes : Emploi pour le patrimoine d'Agadez», - EPPA - eu égard aux moyens, aux mécanismes et processus utilisés, aux délais et autres facteurs, afin de tirer les leçons pour le partage de l'expérience et pour le développement du secteur. Elle s'intéresse à l'ensemble des acteurs et bénéficiaires du projet.

### **Objectifs généraux de l'évaluation**

- Apprécier la pertinence et l'efficacité de l'utilisation des ressources en référence aux résultats attendus de la mise en œuvre du projet (analyse de la pertinence des résultats par rapport aux priorités nationales, analyse de l'efficacité dans la mise en œuvre, approche d'intervention, communication, outils de travail, méthodes de planification, suivi et évaluation) ;

- Faire une analyse de l'état de réalisation des activités et dégager les points forts, les points faibles et contraintes et les leçons et les actions nécessaires pour une extension ou une duplication de la démarche et des actions du projet pour le développement du secteur ;
- Développer une approche analytique sur de la stratégie de mise en œuvre du projet ;
- Vérifier si les produits attendus ont été réalisés et les résultats atteints, en référence aux prévisions du document de projet ;
- Identifier les opportunités et les défis du projet, en relation aux contraintes opérationnelles, institutionnelles, techniques ou autres auxquelles le projet a eu à faire face ;
- Identifier les leçons (positives et négatives) qui peuvent être tirées du processus de mise en œuvre et de suivi ainsi que de l'implication des partenaires et bénéficiaires ;
- Identifier les éléments les plus significatifs à retenir dans la prospective de partage et vulgarisation de l'expérience (en produisant des exemples) ;

#### **Objectifs spécifiques de l'évaluation**

- Identifier et analyser les impacts réels au niveau des groupes cibles ;
- Analyser le degré d'appropriation de l'action par les bénéficiaires ;
- Identifier des exemples d'actions initiées par les bénéficiaires.

#### **Lieu et durée :**

- Lieu(x) de la prestation : Région d'Agadez (communes d'intervention : Agadez, Arlit, Bilma, Dabaga, Dirkou, Fachi, Ingal, Tabelot et Tchirozerine)
- Période de démarrage : l'évaluation est prévue d'être démarré le 4 février 2019.
- Période de fin : l'évaluation est prévue d'être finie le 4 mars 2019.

#### **Critères d'éligibilité :**

- Expériences de 5 ans avec réalisations des évaluations de programmes financés par l'Union Européenne ;
- Expériences avec la réalisation des évaluations dans le secteur des industries culturelles (culture et développement) ;
- Expériences de la structure ou de l'équipe/personne dans le secteur dans l'Afrique de l'Ouest.

### **4. MODALITES DE PRESENTATION DE CANDIDATURES**

Les sujets intéressés à une collaboration dans le cadre du projet mentionné, peuvent manifester leur intérêt en fournissant les éléments suivants :

- Un court texte expliquant les raisons de l'intérêt pour ces travaux et détaillant leurs domaines d'expertise et les expériences utiles, notamment une liste des publications pertinentes (liens Internet de préférence) ;
- Références dans l'exécution d'évaluations en Afrique de l'Ouest dans le secteur culture et développement, notamment dans le cadre de projets de développement financés par l'Union Européenne.
- Les CV des membres de l'équipe qui pourraient réaliser l'évaluation.

Les prestataires présélectionnés pour mener l'évaluation seront contactés par le CISP et recevront les instructions pour la soumission des offres techniques e financiers, en accord avec les procédures de passation de marchés financés par l'UE.

La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des structures présélectionnés après l'appel à manifestation d'intérêt.

Le contrat sera géré par le CISP. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 22 janvier 2019, uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : [cispnigerappelmdc@gmail.com](mailto:cispnigerappelmdc@gmail.com)